

MONTFORT  
MA VILLE

ÉDUCATION P.7

**Rythmes scolaires, PEDT :**  
**Des nouveautés à la rentrée !**

Dossier

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

# MONTFORT MAG

Juin 2021  
No.26

ACTUALITÉS

**Clos du Petit Saloir : trois nouvelles  
rues cherchent un nom. À vos idées !**

P.4

ZOOM

**La Ville sur deux fronts  
pour dénouer les dossiers.**

P.6

# SOMMAIRE

## 06



### Zoom

Alors que le projet de maison de santé a pris du retard, le cabinet de radiologie de Montfort-sur-Meu fermera ses portes à la fin du mois. Si ces deux dossiers relèvent d'intérêts issus du privé, la Ville s'active néanmoins pour trouver des solutions rapides.

## 07



### Dossier

Du changement, il y en aura à la rentrée ! Les rythmes scolaires des écoles publiques passeront à 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les élémentaires : le fruit d'un travail de concertation coproduit par les acteur-trices de la communauté éducative du territoire.

## 12



### Vie des Quartiers

Entre désir d'évasion et soif de liberté, profitez cette année de vos vacances autrement. Et si l'année 2021 était l'occasion ou jamais d'expérimenter une nuit insolite, à la belle étoile, à deux pas de chez soi ?

## 03 Questions à

---

## 04 Actualités

---

## 11 Tribune

---

**Directeur de la publication** : Fabrice Dalino, **Responsable de la rédaction** : Quentin Joste, **Maquette** : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu, **Crédits photos** : Mairie de Montfort-sur-Meu, Viviane Marteau, étudiante en photographie (photo : *Plurielle* P5), Adobe Stock.  
**Dépôt légal** : Juin 2021, **Tirage** : 3 200 exemplaires, **Papier** : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu  
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219  
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX  
Tél. 02 99 09 00 17  
accueil@montfort-sur-meu.fr  
Disponible également sur [www.montfort-sur-meu.bzh](http://www.montfort-sur-meu.bzh)

# ☐ QUESTIONS À



**Marcelle LE GUELLEC**, adjointe en charge de la culture, de la vie associative et du patrimoine.

**Alors que l'évolution sanitaire laisse doucement entrevoir de meilleures perspectives pour l'été, une nouvelle saison estivale s'offre à nous. Généreuse. Conviviale. Et dans le respect des règles en vigueur.**

## Quelles projections pour cet été ?

**N**e baissions pas la garde, bien que le ralentissement de l'épidémie et l'accélération de la vaccination laissent présager un été plus serein.

C'est dans cette dynamique favorable que la municipalité, en lien avec les agent-es de la Ville de Montfort-sur-Meu et les associations locales, ont travaillé de concert pour proposer des animations estivales, comme on les aime ! Conviviales, divertissantes, attrayantes, surprenantes... et participatives !

L'étude portant sur les Petites Cités de Caractère menée au premier trimestre 2020 auprès des habitant-es des communes et des partenaires a relevé comme objectif premier de gagner en attractivité.

Un enjeu qui s'inscrit dans la labellisation officielle *Petite Cité de Caractère*.

La valorisation de nos lieux patrimoniaux, de nos espaces emblématiques et/ou singuliers, publics et privés, matériels et naturels ; associée au développement d'actions « hors les murs » pour surprendre le public, sont autant de pistes pour favoriser le rayonnement de notre commune.

## Quels seront les temps forts estivaux ?

Même si l'évolution constante du protocole sanitaire a parfois complexifié notre tâche, nous touchons au but. Vous trouverez, joint à ce magazine, tout le détail des principaux rendez-vous de cette saison estivale.

Parmi les temps forts, les **visites estivales**, reconduites cette année, présentent quelques nouveautés : la randonnée et la balade contée, passant de 4 à 6 formules de visites pour des durées et des thèmes au gré de vos envies. Grand rendez-vous également à ne pas manquer : **l'Escape Game, le Secret de la Tour** à découvrir dès le 1<sup>er</sup> juillet au sein de la Tour du Papegaut (cf. P5).

Enfin, vous rêvez de grand air et de partager des moments conviviaux ? Nous vous donnons rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> édition de **la Guinguette du Thabor**, une animation estivale éphémère proposée du 30 juin au 28 juillet 2021, au parc municipal. Dans un cadre agréable et champêtre, au bord de l'eau, tenu par l'association Au Clair de Lune, découvrez une programmation estivale proposée par le service culturel de la Ville de Montfort-sur-Meu et par les associations locales. Lectures publiques, danse, concerts, musique, jeux... sont au programme. La promesse de bons moments de partage en perspective !

## Quelle place pour les associations et les commerçant-es ?

Ce qui fait la richesse de notre ville, ce sont nos ressources humaines et matérielles, nombreuses et de qualité, associées à notre tissu d'acteur-trices dynamiques toujours mobilisé-es. J'en profite d'ailleurs pour remercier les associations pour leur accueil chaleureux du projet *Guinguette* que nous avons eu à coeur de mener ensemble. Votre participation concourt au dynamisme tant reconnu de notre Cité. Merci à vous ! Lors de la Fête Nationale, le défilé des pompiers aura bien lieu, de même que la commémoration devant le Monument aux Morts. Malheureusement, le protocole sanitaire ne nous permet pas d'organiser le traditionnel feu d'artifice à l'Étang de la Cane. Toutefois, la municipalité travaille en lien avec l'APCAM et les commerçant-es pour proposer une ouverture en nocturne avec une extension des terrasses sur l'espace public et la possibilité de vente en extérieur pour tous les commerçant-es volontaires.

## ÉLECTIONS



### Tout savoir sur les élections de juin.

Les 20 et 27 juin 2021, vous serez invité-es à vous rendre aux urnes pour élire vos représentant-es au Conseil départemental et au Conseil régional.

#### Où voter ?

Les bureaux de vote 1 et 2 seront exceptionnellement délocalisés salle des Batailles. Les bureaux 3 et 4 resteront situés au Confluent. Le bureau 3 sera, par ailleurs, centralisateur. C'est dans ce bureau que seront proclamés les résultats. Enfin, les bureaux 5 et 6 seront installés salle Charlet.

#### Pour rappel

La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. Seule une pièce d'identité suffit. Pour élarger, merci de prévoir votre propre stylo noir ou bleu non effaçable.

#### Procurations

Pour encourager le vote, le recours à la procuration est facilité :

- Les demandes de procuration peuvent se faire sur [mapprocuration.gouv.fr](https://mapprocuration.gouv.fr) ou en gendarmerie.
- Chaque électeur-trice peut détenir jusqu'à deux procurations.

#### Gestes barrières

L'organisation du scrutin a été réfléchi pour garantir votre sécurité : distanciation avec marquage au sol, gel hydroalcoolique ou point d'eau à l'entrée, désinfection régulière des isolements.



### Clos du Petit Saloir : trois nouvelles rues cherchent un nom. À vos idées !

Jusqu'au 31 juillet 2021, faites vos propositions de dénomination des trois nouvelles rues qui desserviront le futur quartier du Clos du Petit Saloir, dans le cadre d'une consultation citoyenne en ligne. « *Quelques idées avaient déjà été récoltées par le passé, mais il nous a semblé important d'élargir la consultation aux propriétaires des nouvelles parcelles qui viennent de finaliser leur acquisition* », indique Quentin Joste, adjoint en charge des actions citoyennes, de la communication et du numérique. Autre point : 2 noms de rues sur 3 seront réservés à des femmes. Pour connaître en détail les critères techniques et thématiques fixés par la Ville, rendez-vous sur [montfort-sur-meu.bzh](https://montfort-sur-meu.bzh) ou en mairie. A l'issue de cette consultation et sur la base de vos propositions, le Conseil municipal procédera à la dénomination des trois rues qui composeront le lotissement.



### Mainguet et Pasteur se font une beauté !

À l'heure de l'Euro, Mainguet se pare d'une nouvelle plaine enherbée avec but de foot pour répondre à vos envies de grand air et de jeu, dans un espace verdoyant accessible à toutes et tous ! Des travaux réalisés au printemps par les services techniques de la Ville. Aux abords du terrain synthétique de Pasteur, le parking fera l'objet de travaux de réfection de la voirie, de la mi-juin à la fin août. Pour faciliter la circulation des usager-es, les espaces carrossables seront enrobés. Une quarantaine de places de parking seront également aménagées avec des dalles engazonnées pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Le projet global, dont le coût total s'élève à 155 000 €, prévoit également l'aménagement d'un parking vélo pour favoriser les circulations douces. Pour une rentrée, espérons-le, sportive !



## Poussez les portes de l'Intrig dès le 15 juin !

Quand le mariage du rhum venu tout droit de Martinique rencontre les saveurs des fruits gorgés de soleil, des épices ou des herbes fraîches, découvrez *Les Rhums de l'Intrig*, un festival de 25 recettes plus étonnantes les unes que les autres ! Le fruit d'un projet *Made in Montfort-sur-Meu*, minutieusement concocté par Petra et Nicolas Capelle. Mangue-ananas, café, fèves de cacao..., chaque arrangé est préparé artisanalement, de la déshydratation à la mise en bouteille, en passant par la macération et la filtration. Dans leur boutique-atelier, chaque recette a pour objectif de sublimer les saveurs. Un jeu d'équilibre entre la douceur des fruits et le caractère du rhum. Le tout, à consommer avec modération.

Enfin, d'autres nouveautés sont à venir comme le *Jardin de l'Intrig*, des petites confitures maison pour accompagner vos coffrets cadeaux.

📍 Les Rhums de l'Intrig - 56, rue Saint-Nicolas, Montfort-sur-Meu.  
+ d'infos sur [lesrhumsdelintrig.fr](http://lesrhumsdelintrig.fr) ainsi que sur Facebook et Instagram.



## Saurez-vous découvrir le secret de la Tour ?

En équipe, enfermés dans la Tour du Papegaut, trouvez les indices pour résoudre *Le Secret de la Tour* ! Un Escape Game unique à vivre en famille ou entre ami-es ! C'est aussi une aventure historique co-écrite par Immersive Game et Yann Baron, responsable du service patrimoine. Durant leurs recherches, les joueur-ses apprendront plusieurs anecdotes entourant l'histoire de la tour, de la légende de la Cane à l'origine de l'emblème de Montfort... Une manière ludique de découvrir notre patrimoine et l'histoire de la ville !

📍 Escape Game du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021.  
Tarifs et réservations obligatoires sur [montfort-sur-meu.bzh](http://montfort-sur-meu.bzh)



## Et si l'accompagnement s'accordait au Plurielle ?

Pour les enfants, les adolescent-es et les adultes, présentant des troubles du comportement ou souffrant d'un handicap psychique, il y a *Plurielle*, l'accompagnement individuel proposé par Nathalie Supplisson. Au travers de ses ateliers de médiation culinaire, artistique et culturelle, à domicile ou en milieu scolaire, notre professionnelle apporte une aide éducative au service des personnes parfois isolées des structures médico-sociales. Soutien à l'autonomie ou dans les activités quotidiennes, accompagnement dans la scolarité ou dans la communication composent le large spectre d'interventions de Nathalie. 20 ans d'expérience au service de l'autre qu'elle met aujourd'hui à profit à Montfort-sur-Meu.

📍 Plurielle - Interventions à domicile ou en milieu scolaire.  
Sur rendez-vous du lundi au vendredi, ainsi que le samedi matin.  
T. 06 18 07 28 54 / Email : [nathalie.plurielle@gmail.com](mailto:nathalie.plurielle@gmail.com)



## Prenez garde aux coups de chaleur !

Afin de parer aux risques d'un épisode de fortes chaleurs, le **CCAS de Montfort-sur-Meu invite les Montfortais-es de plus de 60 ans, isolé-es ou fragilisés-es par le handicap, à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables**. Ce dispositif permet d'assurer un suivi des personnes isolées, fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute et déclencher une intervention ciblée en cas de fortes chaleurs.

📍 Inscription au 02 99 09 00 17 ou à : [actionsociale@montfort-sur-meu.fr](mailto:actionsociale@montfort-sur-meu.fr)

## SANTÉ

# La Ville sur deux fronts pour dénouer les dossiers.

**Alors que le projet de maison de santé a pris du retard en raison de crispations entre les parties prenantes, le cabinet de radiologie de Montfort-sur-Meu fermera ses portes à la fin du mois. Si ces deux dossiers relèvent d'intérêts issus du privé, la Ville s'active néanmoins pour trouver des solutions rapides.**



### MAISON DE SANTÉ

La santé est au cœur des préoccupations de la population. Les départs récents de certains médecins, qui ont pris leur retraite ou déménagé, sont de réels motifs d'inquiétude pour les familles montfortaises. L'installation de la maison de santé, sur une partie de l'ancien supermarché à l'Étang de la Cane, a été imaginée pour répondre à cette problématique en proposant des conditions d'exercice adaptées aux attentes des médecins et une offre de soins élargie à certaines spécialités.

Par deux fois en 2019 et 2020, la Ville est intervenue dans ce dossier en faisant l'acquisition de surfaces complémentaires : par ce levier, elle a contribué à faire diminuer les loyers envisagés pour les professionnel·les de

santé et a rendu leur installation très attractive. « *Nous étions proches d'un accord en février*, souligne Pierre Guillouet, adjoint en charge de la santé, des politiques sociales, des solidarités et du handicap. *Mais les professions libérales - qui par ailleurs exprimaient des visions différentes sur certains détails - estiment ne pas avoir reçu, dans les délais impartis, les réponses attendues de l'investisseur, notamment sur le futur règlement de propriété.* » Le dialogue s'est alors crispé et l'équipe municipale est intervenue pour initier une médiation. « *Nous avons reçu les protagonistes*, explique le maire Fabrice Dalino. *Mais nous avons senti que la confiance était définitivement rompue entre les deux parties.* »

Pour autant, le projet doit aboutir. La Ville a donc sollicité l'appui d'un promoteur de santé, qui compte à son actif la réalisation de plusieurs maisons de santé en Bretagne, dont celle d'Iffendic. Aujourd'hui, le lien est établi entre l'investisseur, le promoteur pressenti et les professions libérales. « *Le promoteur prend à sa charge le montage technique et financier du dossier, libérant les professionnel·les de santé de ces contraintes complexes* », détaille Fabrice Dalino. Les prochaines semaines devraient permettre d'aboutir à un accord et de lancer les travaux.

### CABINET DE RADIOLOGIE

Le cabinet de radiologie de Montfort-sur-Meu arrêtera son activité le 30 juin, sur décision du groupe IMB qui le détient. Tout le monde a été mis devant le fait accompli : les équipes médicales et administratives, les élu·es du territoire, le centre hospitalier de la ville qui est un important prescripteur... L'Agence Régionale de Santé n'impose pas de répartition géographique des cabinets de radiologie : rien ne peut donc s'opposer à cette décision, malgré la vive protestation.

Cela étant, la Ville est en contact avec un repreneur potentiel, qui a déjà sauvé les sites de Lannion, Rennes Saint-Hélier et Chantepie. Pour le maire Fabrice Dalino, « *150 000 euros d'investissement sont à faire pour rénover le bâtiment et racheter les équipements. Nous étudions des subventions régionales et nationales qui pourraient répondre à cette problématique.* » La reprise du personnel est aussi un enjeu important, auquel veillent les élu·es de la ville. Montfort communauté et le Pays de Brocéliande soutiennent également les démarches de la Ville.



# Rythmes scolaires et PEDT : quand la nouveauté s'invite à la rentrée 2021.

Du changement, il y en aura à la rentrée 2021-22 ! Les rythmes scolaires des écoles publiques du Pays Pourpré et du Moulin-à-Vent passeront à 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les élémentaires : le fruit d'un travail de concertation coproduit par l'ensemble des acteur-trices de la communauté éducative du territoire dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau **Projet Éducatif Territorial (PEDT)** pour 2021-24.

Lors de la réforme des rythmes scolaires en 2013, la Ville de Montfort-sur-Meu a mis en place une organisation de la semaine sur 4,5 jours avec des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour les enfants de maternelle et d'élémentaire : les journées de classes plus courtes ont permis de dégager du temps pour que les élèves bénéficient d'activités sportives, culturelles et artistiques. Ces temps d'activités sont gérés par les agent-es de la Ville et des associations. Ils sont formalisés dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT), qui met en lien et en cohérence les différents temps, scolaires, péri et extra-scolaires, des enfants de notre commune.

Cet outil arrivant à échéance en 2021, un nouveau comité de pilotage,

composé des familles, des enseignant-es, des intervenant-es et des élu-es du territoire, a été créé afin de définir les nouveaux axes pédagogiques pour les 3 ans à venir.

## La fatigue et l'attention au cœur des enjeux

Les bilans annuels remis par les enfants, des réunions d'échanges entre toutes les parties concernées et un grand questionnaire adressé aux familles ont permis de nourrir les réflexions. Globalement, ces étapes ont mis en évidence des disparités entre maternelle et élémentaire quant aux rythmes scolaires. « Une forte majorité des parents ont souligné que l'attention demandée aux enfants de maternelle lors de la matinée du mercredi était difficile et que l'absence de répit en milieu de semaine générait une forte fatigue, rapporte Stéphanie Chérel, Directrice du Service Affaires scolaires – Enfance et Jeunesse. En élémentaire, ce phénomène a été beaucoup moins relevé et l'importance et la qualité des TAP ont été largement mises en avant ».

## LE CHIFFRE

**174**

C'est le nombre de familles qui ont donné leur opinion dans le cadre d'un grand questionnaire, élaboré par la Ville et la communauté éducative.



Question à  
Candide Richoux,  
Adjointe au Maire en  
charge de l'éducation,  
de l'enfance et de la  
jeunesse.

### Pourquoi coproduire un nouveau PEDT ?

L'Éducation est une priorité de la Ville de Montfort-sur-Meu. C'est donc tout naturellement que la municipalité a souhaité lancer dès l'automne 2020 une large concertation avec l'ensemble des acteurs et actrices de la communauté éducative afin de coproduire un PEDT. Au cœur des échanges, les enfants et leurs besoins, souvent très différents entre 3 et 11 ans. Puis nous avons cherché à tenir compte de l'équilibre des rythmes familiaux et des analyses des professionnel·les (équipes enseignantes et d'animation). Pour cela, nous avons adopté un principe de travail collaboratif conformément à nos engagements.

### Un travail collaboratif salué par le DASEN

Les équipes enseignantes ont par ailleurs recommandé un emploi du temps journalier identique, avec des temps d'enseignement et d'activités périscolaires fixes pour un meilleur équilibre du rythme de l'enfant. « C'est donc sur cette base qu'à l'unanimité, le Conseil Municipal du 25 janvier 2021 a voté la proposition de retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et le maintien des 4 jours et demi pour les écoles élémentaires », indique Fabrice Dalino, Maire de Montfort-sur-Meu. Cette répartition des rythmes, ainsi que les nouveaux horaires des journées d'école, ont reçu l'approbation du directeur académique des services de l'Éducation nationale, qui a salué la démarche de consultation qui a présidé à ce choix.

## DES VALEURS ET DES AXES COMMUNS CO-ÉCRITS DANS UN NOUVEAU PEDT

### Le PEDT, c'est quoi ?

Le PEDT vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet de formaliser un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école, ceci dans le respect des compétences de chacun et en veillant à assurer la complémentarité des temps éducatifs.

### 6 nouveaux axes pédagogiques définis pour 5 ans



Accompagner l'enfant dans sa construction identitaire, en respectant ses besoins et faciliter son autonomie.



Encourager toutes les solidarités, s'entraider au quotidien, accueillir l'autre dans ses différences.



Construire le monde de demain, débattre, faire des choix, agir en respectant notre environnement.



Développer des projets d'éducation artistique, culturelle et sportive en lien étroit avec la vie locale.



Découvrir le monde par les sciences et créer des projets innovants grâce aux nouvelles technologies.



Fédérer les acteur·trices éducatif·ves pour la construction d'un projet cohérent et complémentaire.



# LE CALENDRIER SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2021-22

## En maternelle 4 jours de scolarité / semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7:00 8:30	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
8:30 11:40	Enseignement			Enseignement	
11:40 13:35	Pause méridienne			Pause méridienne	
13:35 16:25	Enseignement			Enseignement	
16:25 19:00	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	

## En élémentaire 4,5 jours de scolarité / semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7:00 8:25	Accueil périscolaire		Accueil	Accueil périscolaire	
8:25 11:45	Enseignement		Enseignement	Enseignement	
11:45 13:30	Pause méridienne		11:45	Pause méridienne	
13:30 15:15	Enseignement			Enseignement	
15:20 16:30	TAP			TAP	
16:30 19:00	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	

« Malgré des mesures sanitaires restreintes, nous sommes parvenus à mener une consultation participative efficace. En complément du questionnaire, nous avons créé un espace d'expression en ligne pour les familles, les enseignant-es et les animateur-trices. Cet outil a permis de recueillir bon nombre de retours, essentiels dans l'élaboration du nouveau PEDT ».

**Stéphanie Chérel,**  
Directrice Enfance-Jeunesse



« Une belle dynamique s'installe avec la même volonté de la part des équipes pédagogiques, de la municipalité et de tous les partenaires, de travailler autour d'axes communs pour nos élèves. L'élaboration du projet d'école 2020-25 ainsi que la rédaction du nouveau PEDT vont mettre l'école au cœur des préoccupations et des attentes de notre commune. L'ensemble des acteurs et des partenaires du service public d'éducation est invité à soutenir les priorités. La réussite de chaque jeune dépend de nous tous ainsi que de notre capacité à relever l'ensemble des défis ».

**Anne-Gaëlle Valy,**  
Directrice de l'école maternelle du Pays Pourpré



« Nous avons globalement apprécié la façon dont municipalité a mené à bien la refonte du PEDT. Pour beaucoup de familles, les enjeux de cet outil étaient flous, voire obscurs. Les temps de travail en petits groupes et les moments d'échanges entre les différent-es intervenant-es, ont permis d'apporter un réel éclairage sur l'intérêt de cet outil en précisant les rôles et les missions de chacun-e. De ses travaux sont nés des axes de travail communs pour les trois prochaines années. De beaux projets pour nos enfants, qui, je l'espère, verront le jour ».

**Céline Neveu,**  
Représentante des parents d'élèves de l'élémentaire du Moulin-à-Vent



## En bref

BUDGET

### CURE DE JOUVENCE POUR VOS ÉCOLES PUBLIQUES CET ÉTÉ !

Les grandes vacances sont souvent une période propice aux travaux dans les écoles et à l'entretien des abords des établissements scolaires. Des investissements nécessaires pour aborder la rentrée sereinement.

#### AU PAYS POURPRÉ

La cuisine centrale fait peau neuve cet été ! Et pour cause, elle fera l'objet de travaux de reprise de l'étanchéité de la toiture pour un montant total de **55 000 €**. Les équipements du groupe de froid des chambres froides (compresseurs, etc.) ainsi que les convecteurs dans l'espace restauration ne seront pas en reste puisqu'ils seront remplacés (coût de l'opération : **15 000 €** pour les frigos et **14 000 €** pour le chauffage).

#### AU MOULIN-À-VENT

A compter du 12 juillet, **175 000 €** seront consacrés à la réalisation de travaux de mise aux normes environnementales du bâtiment suite à un diagnostic réalisé en 2018. Le chantier consistera au remplacement des menuiseries extérieures de l'école. Pour compléter cette mise aux normes, de nouveaux convecteurs en élémentaire seront installés également cet été. Ils s'ajouteront aux installations récemment posées en maternelle pour un coût total de **12 000 €**.

Enfin, aux abords du groupe scolaire du Moulin-à Vent, le cheminement piéton reliant le boulevard Surcouf et le boulevard Carnot fera lui aussi l'objet de travaux de réfection du revêtement suite à la sollicitation des élève-s du Conseil Municipal Junior. Coût de l'opération : **15 000 €**.

# 56

C'est le nombre d'enfants inscrits en filière bilingue français-breton pour l'année scolaire 2020-21. À la rentrée prochaine, l'école du Pays Pourpré ouvrira une nouvelle classe en élémentaire ! + d'infos : 02 99 09 00 17.

## DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES

Montfort-sur-Meu possède un périmètre scolaire qui définit l'école que fréquentera votre enfant selon votre lieu de résidence. L'ancien périmètre datant de 2013, il a été revu le mois dernier et adopté en conseil municipal. Des zones neutres ont été définies pour le secteur du centre-ville, la Lande de Coulon, l'Asnière et le collectif en cours de construction à Coulon. Dans le cas d'une nouvelle inscription, les familles résidentes pourront formuler un vœu pour l'une ou l'autre école. Il sera ensuite étudié par la mairie qui donnera ou non son accord.

Ces zones neutres vont contribuer à pérenniser le nombre de classes et limiter les déséquilibres dans les effectifs d'élèves. Elles tiennent compte des projets immobiliers en cours ou à venir.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 dans les écoles publiques de Montfort-sur-Meu sont toujours ouvertes. Elles concernent :

- La 1<sup>ère</sup> inscription de votre enfant en maternelle ;
- La 1<sup>ère</sup> inscription de votre enfant dans une école montfortaise si vous venez de vous installer ;
- L'inscription de votre enfant dans un nouvel établissement (critères dérogatoires consultables sur [montfort-sur-meu.bzh](http://montfort-sur-meu.bzh)).

Toute demande d'inscription s'effectue auprès de la Ville de Montfort-sur-Meu. T. : 02 99 09 00 17.



## **MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS** Quelles perspectives pour le tourisme !!

Presque un an ! Je suis votre élue du groupe Montfort pour Vous, avec Vous, depuis presque un an. Etre élue nous oblige à être à l'écoute de toute la population, à faire preuve d'empathie et à être connectée aux enjeux de la commune. Etre élue, ce n'est pas rester sourde aux préoccupations de la population ou faire semblant de traiter un dossier alors qu'on y est complètement indifférente. En clair, c'est servir ses administrés en évitant l'arrogance et le mépris. Ainsi élue de mon groupe, j'ai à coeur, en tant que minorité, d'incarner une exigence juste et légitime au sein des commissions et du conseil municipal. Ni d'opposition stérile, ni complaisante mais dans l'intérêt de vous Citoyens, et à continuer à alerter et proposer sur les sujets dont la majorité municipale se saisit.

Une préoccupation est l'attractivité touristique de notre ville. Nos beaux labels de « Petite Cité de Caractère », label villes et villages fleuris, et prochainement « petite ville de demain » nous feront-ils être une vitrine attractive avec une offre d'hébergement qualitative et à la hauteur des attentes en terme de lieux, de restauration en période estivale, de rues animées par des terrasses qui sont plus que d'actualité ? Qu'est-ce-que Montfort va proposer pour ces touristes en quête de court séjour véhiculés ou pas ? Aire de camping-car aménagée et identifiée comme une aire aux normes actuelles ? le devenir du camping municipal, cet écrin de verdure en centre-ville jusqu'à présent très apprécié des campeurs mais terni par une insécurité à la tombée de la nuit ?

Le programme de rénovation du patrimoine de la ville est une initiative à saluer et qui va attirer encore plus de visiteurs. Le rôle de chacun est important pour captiver le tourisme.

V.Huet

---

## **L'ÉNERGIE DU COLLECTIF** La concertation à la carte

Dès la campagne des municipales, la majorité s'est engagée à impliquer massivement les habitants dans les décisions qui affectent leur quotidien. Ce que nous constatons aujourd'hui: c'est qu'il est plus facile pour cette majorité de concerter autour du vélo que de concerter sur des dossiers plus complexes et controversés comme par exemple l'implantation de l'antenne 5G de 52 mètres sur les hauteurs de la ville (village du Haut Chemin). Nous regrettons ce manque de transparence auprès des riverains. Il aura fallu attendre la création d'un collectif et du lancement d'une pétition pour que la ville découvre le sujet.

Autre surprise, la majorité décide d'abandonner le projet d'installation de la wifi public gratuite sur 12 lieux de la ville notamment les salles de sport, les salles de spectacle, la médiathèque, les resto coeurs... Il s'agit d'un projet porté en lien avec Montfort Communauté et largement subventionné par l'Europe. Cette décision accentue la fracture numérique au sein de la population notamment les jeunes mais pas seulement. Fin avril, le Président de la République annonçait l'ouverture des terrasses des restaurants et cafés à partir du mercredi 19 mai. La plupart des communes l'ont anticipée en préparant et en concertant avec les professionnels afin d'être prêts le jour j. Malheureusement, une semaine après le jour j, nos restaurateurs et cafetiers attendent la mise en sécurité juridique et matérielle des terrasses. La municipalité serait-elle débordée?

Delphine DAVID, Erika GRELIER, Thierry TILLARD, Mathilde CHAUVIN, Dominique THIRION

---

## **PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN !** Savoir sortir d'un contentieux

La Ville détenait autrefois la compétence "eau" avant son transfert à Montfort Communauté le 1er janvier 2018. La majorité municipale de l'époque avait choisi de transférer le solde excédentaire du budget annexe du service de l'eau potable à son budget principal. Elle n'avait donc pas effectué de reversement à Montfort Communauté.

Le devenir de cette somme (1,5 million d'euros en investissement) a depuis été débattu devant deux juridictions. En 2019, le tribunal administratif de Rennes a annulé deux délibérations prises l'année précédente par le conseil municipal, dont celle portant sur le transfert de cette somme au budget de la Ville. En juin 2020, la cour administrative d'appel de Nantes avait eu une lecture différente, en demandant un sursis à l'exécution du jugement.

Depuis notre entrée en fonction l'an passé, la Ville et la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), syndicat auquel adhère désormais Montfort Communauté, ont entamé une démarche de médiation. Les deux parties et leurs conseils respectifs tentent de trouver une sortie satisfaisante à ce conflit. Parallèlement, les services de la Ville et les ingénieurs de la CEBR travaillent ensemble pour convenir des travaux à mener sur les infrastructures communales.

La somme en jeu provient des impôts des foyers montfortais, collectés année après année. Notre équipe municipale reste donc vigilante à l'utilisation du solde excédentaire, pour s'assurer qu'il profitera à Montfort. Pour autant, la distribution de l'eau est un enjeu global qui dépasse les limites territoriales. Il nous faut être solidaire quant à cette ressource fragile, distribuée par la CEBR dans 72 communes. La médiation prendra fin au plus tard en juin. Si aucun accord n'est trouvé, le Conseil d'Etat tranchera ce conflit.

## ENVIRONNEMENT

# Et si vous envisagiez une expérience unique à Montfort-sur-Meu ?!



Difficile de se projeter cet été sur le front de l'épidémie Covid-19. Entre désir d'évasion et soif de liberté, profitez cette année de vos vacances autrement. Et si l'année 2021 était l'occasion ou jamais d'expérimenter une nuit insolite, à la belle étoile, à deux pas de chez soi ? Embarquement immédiat, en 2 secondes chrono. Enfourchez votre vélo, votre tente sur le dos. Et goûtez au plaisir de retrouver sens avec la nature !



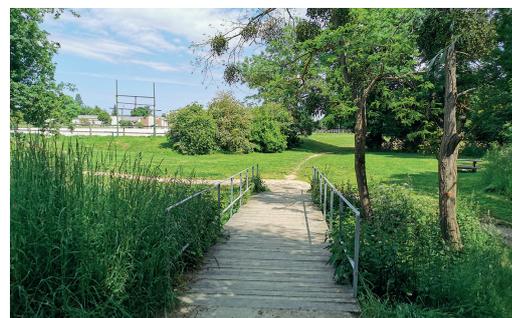
### Plantez votre tente sur la nouvelle aire de bivouac.

Et si vous dormiez cette nuit à la belle étoile ? La municipalité a décidé de transformer les 4 000 m<sup>2</sup> de l'ancien camping municipal du Thabor pour agrandir le parc municipal ouvert toute l'année aux Montfortais-es et offrir un nouvel espace réservé à une aire de bivouac. « Pour accéder au camping, les véhicules motorisés devaient traverser le parc, présentant potentiellement un réel danger pour les enfants et les promeneur-ses. Désormais, à compter du 30 juin, trois emplacements seront exclusivement réservés aux randonneur-ses et cyclotouristes de passage, et aux montfortais-es qui souhaitent passer une nuit dans cette endroit insolite », indique Zoë Héritage, adjointe en charge de la transition écologique, des mobilités et de la biodiversité. Que vous soyez novice en camping ou que

vous passiez souvent des nuits sous tente, profitez d'une nuit pour (re)découvrir les plaisirs du camping et réapproprier l'environnement qui vous entoure. L'aire de bivouac s'inscrit dans le développement des itinéraires de randonnée traversant le territoire, comme le GR de Pays et la nouvelle voie verte V6.

### Profitez d'un vent de liberté sur la V6 !

D'ici à cet été, le Chemin du Moulin de la Harelle, situé sur l'ancienne route de Talensac, fera l'objet de travaux d'aménagement d'une nouvelle piste cyclable le long du Meu. Sur plus de 600 mètres, elle rejoindra le pont de l'Abbaye et proposera des tables de pique-nique pour une pause déjeuner au gré de vos balades. « Ce nouvel aménagement viendra compléter les 4 kms de pistes cyclables déjà existantes sur la commune », précise Frédéric Dessauge, conseiller municipal délégué aux mobilités durables. « Suivra une liaison cyclable entre le Confluent et la gare de Montfort-sur-Meu, qui longera la voie ferrée et traversera l'Étang de la Cane ».



## REGARDS D'ENFANTS

Tout l'été, retrouvez en ville, dans les massifs des espaces publics, les dessins des enfants de CM1 et CM2 des trois écoles publiques et privée, missionnés pour dessiner leur moyen idéal pour se rendre à l'école. Un atelier proposé par le CMJ dans le cadre de la consultation citoyenne "Partageons La Route". Des propositions recueillies et récompensées par les élu-es de la Ville de Montfort-sur-Meu en juin. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos enfants ne manquent certainement pas d'imagination en matière de mobilités douces !